

62/794 du 23/8/1982
/D) DÉCRET N° 62/794/REP. -

portant promotion au titre de l'année 1981 de
Monsieur MIEHE Georges Bissy, Ingénieur-Géomètre
Principal de 1er échelon des cadres de la catégorie
I - hiérarchie I des Services Techniques (Cadastre).

V I S A S :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

D.C.T.

D.FP.

D.B.

D.F.

S.G.C.

(/u la Constitution du 8 Juillet 1975 ;
(/u la Loi n° 25-80 du 13 Novembre 1980, portant amendement de
l'Article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1975 ;
(/u la Loi n° 10-62 du 3 Février 1962, portant statut général
des Fonctionnaires ;
(/u l'Arrêté n° 2 087/ET du 21 Juin 1958, fixant le règlement
sur la solde des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 60-60 du 3 Mars 1960, fixant le statut commun
des cadres de la catégorie I des Services Techniques ;
(/u le Décret n° 62/130/ET du 9 Mai 1962, fixant le régime des
rémunérations des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 62/197/ET du 5 Juillet 1962, fixant les caté-
gories et hiérarchies des cadres créés par la Loi n° 10-62 du 3 Février
1962, portant statut général des Fonctionnaires des cadres de la République
Populaire du Congo ;
(/u le Décret n° 62/119/ET du 5 Juillet 1962, relatif à la
nomination et à la révocation des Fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/u le Décret n° 15/170/ET du 20 Juin 1960, réglementant
l'avancement des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 74/478 du 31 Décembre 1974, abrogeant et
remplaçant les dispositions du Décret n° 62/197/ET du 5 Juillet 1962,
fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires des
cadres de la République Populaire du Congo ;
(/u le Décret n° 75/113 du 4 Avril 1979, portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 26/12 du 27 Décembre 1980, portant déblocage
des avancements des agents de l'Etat ;
(/u le Décret n° 30/12 du 28 Décembre 1980, portant nomination
des membres du Conseil des Ministres ;
(/u le Rectificatif n° 81/016 du 26 Janvier 1981 au décret
n° 30/84 du 28 Décembre 1980, portant nomination des membres du Conseil
des Ministres ;
(/u le Décret n° 11/017 du 26 Janvier 1981, relatif aux intérim
des Membres du Gouvernement ;
(/u le DÉCRET N° 62/793 du 23/8/1982
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1981 de
Monsieur MIEHE Georges Bissy.

/D) DÉCRET N° :

ARTICLE 1er. - Monsieur ALBERT Georges Sissy, Ingénieur-Géomètre Principal de 1er échelon des cadres de la catégorie I, Hiérarchie I des Services Techniques (Cadastré) en service à la Direction du Cadastre et de la Topographie à Brazzaville, est promu au titre de l'année 1981 au 2ème échelon de son grade. AOS et SINS néant.

ARTICLE 2. - Le présent Décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 2 Octobre 1981, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 23 Août 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministres des Travaux Publics,
de la Construction, de l'Urbanisme
et de l'Habitat,

Colonel Louis LUYVAL-GOM.

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Commandant Benoît NOUNGUE-NOUNGUE.

Bernard COUSSE LAUSION.

Le Ministre des Finances,

AMPLIATIONS :

- J.O.R.P.C. 1
- DGE/FP. 2
- D.B. 2
- D.C.F. 1
- MTPCUM. 1
- DIR. CAD. 1
- IMPRESSA. 1
- DOSSIER. 1
- ARCHIVES 3/13.-

LENNY GLEFFOU, N. NOUNGUEDEZOU.